

Je vis, je vieillis, on s'épanouit !

Journées nationales dédiées au vieillissement :

- >> *personnes en situation de handicap vieillissantes*
- >> *personnes en situation de précarité*
- >> *personnes en situation de perte d'autonomie*

15 et 16 octobre 2025
Palais des Congrès de Tours



Image générée avec IA

Argumentaire

Pourquoi ces journées nationales ?



Les journées nationales 2025 du réseau des CREAL ont pour ambition d'éclairer les liens entre **vieillissement et vulnérabilités**, en développant les enjeux, projets et pratiques centrés tant sur les **vulnérabilités des personnes âgées** que sur le vieillissement des **publics réputés vulnérables ou en risque de vulnérabilité**.

10 ans après la loi relative à **l'adaptation de la société au vieillissement**, ces journées répondent au besoin d'interroger les nécessaires évolutions sociétales, organisationnelles et des pratiques des différents secteurs du soin et de l'accompagnement.

Quels enseignements tirer de la mise en œuvre des différentes politiques publiques ? Quelles perspectives pour les transformations à venir et les défis à relever ? Comment penser la question du vieillissement à l'aune du respect des droits fondamentaux et des normes juridiques mais aussi vis-à-vis des enjeux démographiques et éthiques dans un contexte de transformation de l'offre ?

Pré-programme

15 octobre 2025



Poser les repères, identifier les besoins et comprendre les enjeux

08h45 → BIENVENUE ! Accueil et émargement des participants

09h30 → Allocutions

10h00 → Conférence d'ouverture

Les sociétés occidentales vont connaître dans la décennie à venir une (r)évolution démographique avec un fort vieillissement de leur population. Ainsi, selon l'INSEE, en 2040, plus d'un habitant sur 4 aura plus de 65 ans et la part des personnes âgées de plus de 75 ans représentera plus de 14% de la population (contre 10,8% en 2025).

Quels sont les principaux défis politiques, économiques et sociaux à relever dans la décennie à venir afin que les personnes avançant en âge, qu'elles soient en situation de vulnérabilité avant leur vieillissement ou en raison de celui-ci, puissent demeurer pleinement actrices de leur parcours de vie ?

Ces défis nous conduisent-ils à réinterroger collectivement la notion de vulnérabilité dans ses multiples expressions au gré des situations ou contextes toujours singuliers ?

- **Conférencier à confirmer**

10h45 → Table-ronde : les repères clefs pour penser les processus de vieillissement en lien avec les vulnérabilités

Les politiques publiques françaises d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité se caractérisent par des réponses segmentées aux besoins : barrière des 60 ans entre le bénéfice de l'APA et de la PCH, politique d'accessibilité universelle au titre du handicap, label « Ville amie des aînées », difficultés de réponses à domicile en pensions de famille pour les personnes en situation de précarité... Pourtant, ces politiques d'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité reposent sur un certain nombre de principes communs : autodétermination, participation sociale, effectivité des droits grâce à des environnements plus capacitants, accès et continuité des soins, subsidiarité d'intervention entre secteurs social, médico-social et droit commun.

A travers cette table-ronde, les intervenants, d'horizons différents, témoigneront de ce qui distingue et rassemble les personnes en situation de vulnérabilité, échangeront sur les évolutions de la notion de vieillissement et de vulnérabilité, et mettront en perspective les nécessaires synergies à déployer dans la conduite des politiques publiques au regard des enjeux du vieillissement de la population, et plus particulièrement des personnes en situation de vulnérabilité.

- **Luc Broussy**, Directeur de l'Executive Master de « Politiques du vieillissement et Silver économie » à Sciences-Po Paris et Président de France SILVER ECO
- **Véronique Cayado**, Responsable d'études au Lab Autonomia, Docteure en psychologie spécialisée sur les questions de l'autonomie et du vieillissement avancé
- **Bertrand Fougères**, Professeur de Gériatrie à la Faculté de Médecine / CHU Tours et Président du Gérontopôle Centre-Val de Loire
- **Georges Hervouet**, Président de l'Association OLD'UP Nantes
- **Nathalie Latour**, Directrice Générale de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS)

12h00 → Déjeuner

Pré-programme

13h30 → Théâtre **Forum** autour de la vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées.

- par la **Compagnie Barroco Théâtre**

14h30 → Conférence : **Vulnérabilité et respect des droits fondamentaux**

Charte européenne des droits des personnes âgées, Convention Internationale des Personnes en situation de handicap, droits reconnus par la loi du 2 janvier 2002. Si les textes juridiques relatifs au respect des droits fondamentaux sont nombreux, le respect de ces derniers dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité n'en demeure pas moins parfois insuffisant.

Cette conférence aura pour objet de rappeler les principaux droits reconnus aux personnes en situation de vulnérabilité et les nécessaires évolutions dans les organisations et les pratiques professionnelles pour garantir leur respect et soutenir leur effectivité dans une logique de bientraitance.

- **Alice Casagrande**, Spécialiste de la promotion de la bientraitance et de la lutte contre les maltraitances, auteure de l'ouvrage « Ce que la maltraitance nous enseigne » (Dunod)

15h00 → **Quelles évolutions pour une transversalité de l'offre d'accompagnement du vieillissement des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité ?**

Les logiques de parcours des personnes en situation de vulnérabilité sont au cœur du déploiement des politiques publiques du secteur social et médico-social. La transformation de l'offre dans le secteur du handicap, le déploiement des centres ressources territoriaux dans le secteur des personnes âgées, le développement de solutions pour les personnes en situation de précarité vieillissantes... : l'ensemble des acteurs de l'accompagnement social et médico-social sont invités à repenser leur offre avec leurs partenaires du droit commun pour soutenir l'autodétermination des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'accès effectif aux services de leurs environnements de proximité.

Dans un contexte de vieillissement global des personnes en situation de vulnérabilité, quelles sont les synergies et complémentarités à mettre en œuvre entre les acteurs de l'action sociale et médico-sociale pour garantir des parcours sans rupture et répondant aux attentes des personnes accompagnées ?

- **Marie-Aline Bloch**, Professeure honoraire de l'EHESP
- **Bénédicte De Choulot**, Vice-présidente du département du Cher, Vice-présidente en charge des affaires sociales, des personnes âgées, de l'insertion, de la santé et du logement
- **Maëlig Le Bayon**, Directeur général de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- **Elodie Hémerly**, Directrice de l'autonomie à la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (FEHAP)

16h00 → **Pause**

16h30 → **Grand entretien - Fin de vie : quels enjeux éthiques ?**

Cet entretien sera introduit par un documentaire tourné en Suisse, dans une résidence palliative conviviale pour finir sa vie « comme à la maison »

En France, la loi Claeys-Leonetti de 2016 encadre la fin de vie et permet différents dispositifs pour éviter « l'obstination déraisonnable » : directives anticipées, désignation de la personne de confiance, mise en place d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, etc. Pour autant, la possibilité de recourir à une aide active à mourir (euthanasie ou suicide assisté) reste aujourd'hui illégale. A la suite de l'Avis n°139 du Comité Consultatif National d'Éthique (CCNE), publié en septembre 2022, différents débats citoyens ont été réalisés sur le territoire (Convention Citoyenne sur la Fin de Vie en 2023, débat réalisé via les Espaces Éthique régionaux, ...).

Au-delà des sujets relatifs à l'évolution juridique, ce temps de réflexion et d'échange permettra également d'aborder les enjeux éthiques de la fin de vie des personnes âgées vulnérables en France : limites à la médicalisation et la technicisation, disparité territoriale et inégalité d'accès aux soins palliatifs, respect du choix du lieu du décès, etc.

- **Fabrice Gzil**, Philosophe, Professeur associé à l'Université Paris-Saclay, Co-directeur de l'Espace éthique et membre du CCNE (Comité Consultatif Nationale d'Éthique)

17h30 → **Clôture de la journée**



Pré-programme

16 octobre 2025



**Innovations inspirantes et
nouvelles perspectives**

08h00 → Accueil et émargement des participants

ATELIERS 2 choix d'atelier à faire, 1 par créneau horaire (cf. liste)

08h30 → Participation au premier atelier

Pause

10h30 → Participation au second atelier

12h30 → Déjeuner 

14h00 → Retours d'expériences internationales : quelles inspirations ? Quelles nouvelles perspectives ?

Le Québec fait face à des défis démographiques comparables à la France avec une proportion de personnes vieillissantes en constante augmentation. La nation s'est fixée un devoir d'agir en élaborant un plan d'action gouvernemental 2024-2029 intitulé **La fierté de vieillir**. Un des enjeux s'inscrit dans l'évolution de la perception du vieillissement afin qu'elle soit plus positive et favorise l'exercice des rôles sociaux des personnes. Le Québec, déjà considéré comme un modèle par l'OMS dans l'organisation de réponses en faveur des personnes vulnérables, est souvent source d'inspiration à travers diverses initiatives.

Parmi les différentes réponses que le Québec initie, et qui sont transférables en France, nous avons identifié la **Coopérative de solidarité Havre du Petit Village**. Lauréat du Prix Habitat novateur pour aînés, ce projet excelle dans la valorisation du mode de vie actif et la participation sociale de ses résidents. Son approche permet aux résidents de s'épanouir et de participer au développement de leur milieu de vie. Cette expérience nous sera transmise par **Gyslaine Samson Saulnier** à l'occasion de ces journées nationales.

- **Gyslaine Samson Saulnier**, membre de soutien de ce dispositif coopératif, est une experte de l'approche par compétences pour le développement de la personne et l'inclusion sociale. Formatrice et chargée de cours à l'école de santé publique, elle est spécialiste des questions de gestion, d'évaluation et de politique de santé compte tenu de ses précédentes fonctions de directrice d'agence de santé au Canada. Dorénavant, elle accompagne les administrateurs, gestionnaires, professionnels et les équipes de travail dans l'exercice de leurs fonctions et la réalisation de leurs projets.

16h00 → Clôture des journées

Innovations inspirantes et nouvelles perspectives

Les 9 Ateliers
sont dupliqués !

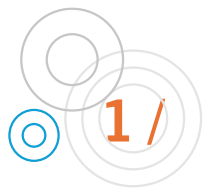


ATELIERS AU CHOIX



- 1 / Avancée en âge : quels sont les enjeux et leviers de la prévention ?
- 2 / Quand les aidants ont besoin d'aide ... : quelles sont leurs attentes et comment y répondre ?
- 3 / Vieillesse et précarité : la double peine ?
- 4 / Attractivité de l'emploi : comment concilier les compétences et les conditions de travail ?
- 5 / Pouvoir d'agir et fin de vie : comment accompagner dans la dignité ?
- 6 / Vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées vulnérables : quels enjeux éthiques autour de la protection, l'autonomie et le respect des droits ?
- 7 / Quel environnement capacitant pour favoriser l'inclusion et le pouvoir d'agir des personnes âgées vulnérables ?
- 8 / Vie professionnelle : et après ?
- 9 / Quelles évolutions des repères, des pratiques et organisations face aux enjeux de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap ?

Ateliers du 16 octobre 2025



1 / Avancée en âge : quels sont les enjeux et leviers de la prévention ?

Format de l'atelier : Retour d'expériences et dispositifs innovants

En 2030, un Français sur 3 aura plus de 60 ans et les plus de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans.

Huit ans après la loi « Adaptation de la Société au Vieillissement », en 2023, la ministre des solidarités et de la famille, Aurore Bergé, présente la stratégie nationale « bien vieillir » afin de préparer le pays au défi démographique qui l'attend.

La prévention est un enjeu majeur dans un contexte démographique de géronto-croissance.

Sous le prisme d'un retour d'expériences, les intervenants présenteront et débattront autour d'éléments issus des secteurs de la recherche, des dispositifs et des pratiques, sur l'intérêt de la prévention (santé, isolement, habitat, etc.), dans l'accompagnement du vieillissement.



2 / Quand les aidants ont besoin d'aide ... : quelles sont leurs attentes et comment y répondre ?

Format de l'atelier : co-construction

Selon une étude publiée par la DREES en février 2023, plus de 9 millions de personnes en France en 2021, déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Enjeu majeur ces dernières années face au vieillissement de la population française, la notion d'aidant a pris progressivement une place dans les politiques publiques. Elle sera définie dans la législation pour la première fois dans le cadre de la loi ASV et instaure le droit au répit pour les personnes « proches aidants » de personnes âgées.

Pensé dans une démarche de co-construction avec les participants, cet atelier a vocation à dresser un état des lieux des besoins, à la fois des aidants, ainsi que des professionnels qui les accompagnent.

A partir des besoins recensés et des échanges basés sur les savoirs expérientiels, les participants pourront contribuer à l'élaboration d'une boîte à outils pour l'accompagnement des aidants.



Ateliers du 16 octobre 2025



3 / **Vieillesse et précarité : la double peine ?**

Format de l'atelier : Retour d'expériences et dispositifs innovants

Les personnes en situation de précarité ont souvent un passé marqué par des conditions de vie difficiles, un accès aux soins limité, entravé et une certaine instabilité sociale. Ainsi, la précarité rend plus vulnérable et a des incidences sur le vieillissement. L'isolement peut être également un facteur aggravant : privées d'un entourage et de ressources suffisantes, les personnes en situation de précarité se (re)trouvent confrontées à une double difficulté : trouver un lieu où vivre et s'adapter à un environnement parfois nouveau et collectif.

L'accompagnement de ces personnes est réalisé par des secteurs d'interventions différents : social, médicosocial et sanitaire, parfois cloisonnés du fait de politiques pensées en « silo » nécessitant pour autant une transversalité.

Sous le prisme de retour de pratiques, les intervenants partageront leur expérience bénéfique du partenariat, tout en soulignant les effets sur le service rendu aux bénéficiaires.



4 / **Attractivité de l'emploi : comment concilier les compétences et les conditions de travail ?**

Format de l'atelier : Retour d'expériences et dispositifs innovants

Les secteurs des métiers de l'humain sont confrontés à plusieurs paradoxes. Alors que les besoins d'aide vont s'accroître, en raison notamment du vieillissement de la population, les établissements et services manquent de candidats et peinent à les fidéliser.

Ces métiers sont nommés « sous tension » : manque de reconnaissance et de valorisation, pénibilité physique et psychologique, QVT, inadéquation entre la réalité de terrain et les formations, sont pointés par les professionnels.

Pour autant, ces métiers présentent un grand nombre d'atouts : porteurs de sens, gratifiants, variés, laissant place à une certaine autonomie et créativité.

Ainsi, renforcer l'attractivité de ces métiers constitue un enjeu majeur pour tenir le défi actuel et à venir de l'accompagnement des personnes concernées.

Par leur expérience, les intervenants de cet atelier feront part d'initiatives inspirantes, dépassant les frontières habituelles des organisations, par le partage des ressources et le croisement de publics d'horizons variés.



Ateliers du 16 octobre 2025



5 / Pouvoir d'agir et fin de vie : comment accompagner dans la dignité ?

Format de l'atelier : Retour d'expériences et dispositifs innovants

« La fin de vie » marque la fin mais est aussi un moment, un épisode de la vie. Le respect de la dignité, notamment à la fin de sa vie, concerne à la fois la personne, le respect de ses droits et de sa volonté. La fin de vie peut être alors envisagée comme un moment de vie, pour la personne concernée, et pour son entourage.

Pour autant, le sujet reste délicat, tabou, la fin de vie peine à se verbaliser tant de la part des institutions, que des professionnels et des familles. C'est une question universelle qui nous concerne tous et à laquelle nous avons été et/ou serons confrontés de près ou de loin. Le deuil de l'entourage (famille, co-résident, professionnels) reste également un impensé dans l'accompagnement.

Dans une optique de partage d'expérience, des espaces ou des dispositifs dédiés à l'accompagnement de la fin de vie présenteront leur vision et leurs pratiques autour de cette question.



6 / Vie intime, affective et sexuelle des personnes âgées vulnérables : quels enjeux éthiques autour de la protection, l'autonomie et le respect des droits ?

Format de l'atelier : débat centré sur les enjeux éthiques

D'après le rapport des petits frères des pauvres, un peu plus d'une personne de plus de 60 ans sur deux, entretient des relations intimes, et 91% en sont satisfaites.

Comme tout un chacun, les personnes âgées en situation de vulnérabilité ont droit au respect de leur vie privée. C'est dans ce contexte que récemment, le 14 janvier 2025, la HAS rappelle les droits des personnes en perte d'autonomie afin que ceux-ci soient respectés, en publiant une note de synthèse de recommandations de bonnes pratiques pour « promouvoir une approche positive de la vie affective, intime et sexuelle ».

Pour autant, la vie affective et sexuelle reste encore un sujet tabou aujourd'hui. Le respect et la promotion de la vie privée et de l'intimité des personnes âgées et/ou en situation de vulnérabilité soulèvent de nombreux questionnements (juridiques, éthiques et pratiques) tant chez les professionnels qui les accompagnent que chez les proches aidants, les mandataires judiciaires que des personnes elles-mêmes.

A partir de situations cliniques, par une approche constructive, l'atelier permettra aux participants de s'interroger sur les dilemmes éthiques que soulève cette thématique.



Ateliers du 16 octobre 2025



7 / Quel environnement capacitant pour favoriser l'inclusion et le pouvoir d'agir des personnes âgées vulnérables ?

Format de l'atelier : Retour d'expériences et dispositifs innovants

L'approche inclusive « *se caractérise par la capacité collective à conjuguer les singularités* ». Elle suppose que la société s'adapte aux individus. Dans cette démarche, quelles transformations sont nécessaires pour prendre en compte les spécificités des vulnérabilités liées à l'avancée en âge ?

Cet atelier a pour objectif de s'inspirer de différentes expériences innovantes, inclusives et centrées sur le pouvoir d'agir des personnes âgées vulnérables : habitat inclusif, logements évolutifs, accessibilité des espaces urbains, politiques locales en faveur de la participation sociale des personnes âgées vulnérables, etc L'atelier permettra par ailleurs de s'interroger collectivement sur les conditions d'un environnement accueillant et favorisant la citoyenneté des personnes âgées vulnérables. Il permettra de mettre en perspective les modalités d'articulations entre les initiatives portées par les collectivités et les pratiques du secteur social et médico-social.



8 / Vie professionnelle : et après ?

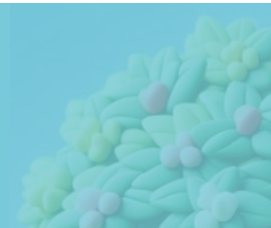
Format de l'atelier : co-construction

Travail et retraite ne sont jamais vécus de la même façon en fonction des individus. Et, il existe bien souvent des enjeux particuliers concernant ces personnes en situation de vulnérabilité (anticipation, risque de précarité, classe sociale...)

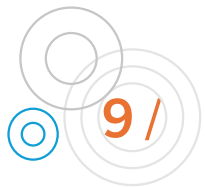
Plusieurs stratégies initiées par le gouvernement pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap ont été mises en place telles que la « Stratégie Osons l'emploi » ou le plan France Relance. Des dispositifs pour accompagner les futurs retraités en situation de handicap vers la retraite ont également vu le jour comme par exemple « Un avenir après le travail » .

A partir des échanges et des retours expériences des participants, cet atelier participatif aura pour objectif :

- d'établir des pistes de réflexion partagées sur la place occupée aujourd'hui par le travail pour les personnes vulnérables : quelles sont les spécificités à identifier en termes de valeurs, identités, de reconnaissance, d'estime de soi ?
- de repérer les actions et organisations permettant d'anticiper et accompagner les retraités et futurs retraités en situation de vulnérabilité ?



Ateliers du 16 octobre 2025



9 /

Quelles évolutions des repères, des pratiques et organisations face aux enjeux de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap ?

Format de l'atelier : co-construction

La notion de transformation de l'offre dans le secteur médico-social désigne un processus de transformation majeur : il ne s'agit plus pour la personne accompagnée de trouver sa place dans une offre existante et contrainte, mais de pouvoir bénéficier d'un accompagnement adapté, souple et évolutif, quels que soient les choix faits dans les principaux domaines de vie. Dans le cadre de l'avancée en âge des personnes en situation de handicap, de nouveaux repères, dispositifs et formes d'accompagnement sont donc à penser, en tenant compte des contraintes et des réalités du secteur (accroissement des besoins, crise RH, etc...)

Cet atelier aura pour objectif de faire émerger de nouvelles pistes de réflexion et de nouvelles perspectives pour une pratique avancée de l'accompagnement des personnes âgées en situation de handicap ou des personnes en situation de handicap âgées. Face aux enjeux de la transformation de l'offre, comment faire bouger les lignes, les représentations et les repères, comment décroiser les pratiques et redessiner les missions des professionnels afin de répondre au plus près des nouveaux besoins ?



Informations générales



Les Journées Nationales dédiées au vieillissement des personnes en situation de vulnérabilité sont admissibles à la formation par les OPCO sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

N° de déclaration d'existence du CREAL Pays de la Loire : 52 44 04226 44

N°SIRET : 788 354 454 00076



Les coûts d'inscriptions

- **480 €** par personne jusqu'au 10 septembre 2025 inclus
- **550 €** par personne à partir du 11 septembre 2025
- **150 €** : tarif spécial personne concernée, famille, proche aidant, étudiant (sur justificatif)



POUR VOUS INSCRIRE, C'EST ICI :

<https://vieillissement-vulnerabilites-2025.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire



CREAI Pays de la Loire – Tél. 02-28-01-19-19

Email : info@creai-pdl.fr Site : www.creai-pdl.fr

CREAI Centre Val de Loire – Tél. 02-38-74-56-00

Email : creai@creaicentre.org Site : www.creaicentre.org

Conditions d'annulation



En cas d'annulation, l'information doit être transmise au CREAL Pays de la Loire par écrit avant le 15 septembre 2025. Les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 50 euros par participant, correspondant aux frais administratifs. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises à tout moment. Voir les conditions générales de vente sur le portail des JN 2025 à Tours.

Palais des Congrès de Tours
26 bd Heurteloup
37000 Tours

[Cliquez ICI pour accéder au site Internet](#)

